

## Avis d'appel public à la concurrence

**1 - Nature du marché :** Marché public de services

**2 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

**Nom de l'organisme :** Ministère de l'intérieur

**Pouvoir adjudicateur :** Monsieur le Préfet du Haut-Rhin ou son représentant

**Adresse :** Préfecture du Haut-Rhin – 7, rue Bruat – BP10489 – 68020 COLMAR Cedex

**Adresse du profil d'acheteur :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>

**3 - Objet du marché :** Prestations de déménagement

**Lieu d'exécution :** Haut-Rhin

**Référence :** DEMENAGEMENT-PREF68-04-2019

**4. Codes CPV :** 60000000 ; 60161000 ; 63100000

**5 - Caractéristiques principales :** Marché de prestations courantes de déménagement

**6 - Modalités essentielles de financement et de paiement :**

- origine du financement : Budget État

- le délai global de paiement du règlement des comptes est fixé à 30 jours

**7 - Conditions de participation :** Les renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la situation juridique, de la capacité économique, financière et technique en vue de l'examen des candidatures sont fixés dans le règlement de la consultation.

**8 - Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

**9 - Procédure :** Procédure adaptée en application de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique

**10 - Renseignements complémentaires :** Les conditions d'obtention des documents de la consultation et de remise des offres sont fixées au règlement de la consultation.

**11 - Modalités d'envoi des offres :**

- uniquement par voie électronique sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse suivante [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

Les plis réceptionnés après la date et l'heure limites fixées ci-dessous ne seront pas examinés.

**12- Procédures de recours :**

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - 67000 STRASBOURG - Téléphone : 03 88 21 23 23 - Télécopieur : 03 88 36 44 66

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 à L551-12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 du Code de Justice Administrative) ;
- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

**13 - Date limite de réception des offres :** vendredi 17 mai 2019 à 11h00

**14 - Date d'envoi du présent avis à la publication :** mercredi 17 avril 2019